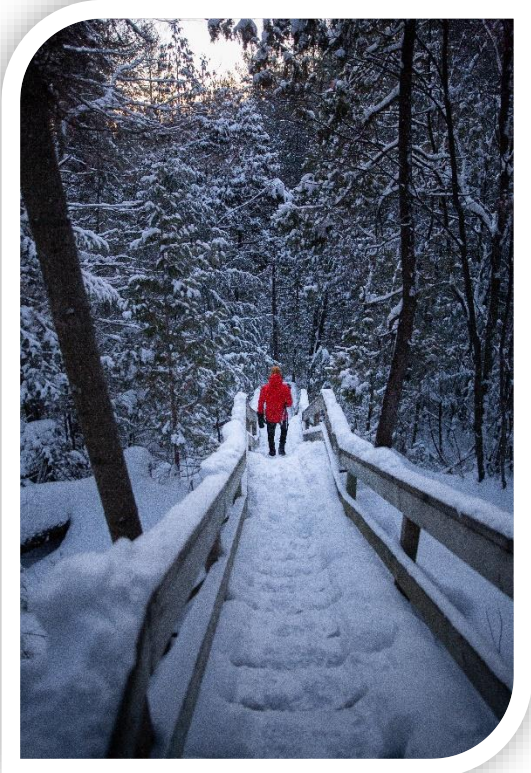




## COMMUNICATION WEB

### NOUVEAU TARIF HIVERNAL POUR LES RÉSIDENTS DES MRC DE JOLIETTE ET DE LA MATAWINIE AU PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES



**Sainte-Mélanie, le 19 octobre 2022** - Afin de favoriser et faciliter l'accès au Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles, lieu incontournable de nature et de ressourcement dans la région, un tarif préférentiel à moitié prix est offert aux résidents des MRC de Joliette et de la Matawinie durant la période hivernale.

En effet, les résidents des deux MRC bénéficieront des coûts d'entrée suivants :

- 5 \$ (adulte)
- 2 \$ (enfant 6-17 ans)
- Gratuit (enfant moins de 5 ans)
- Chien gratuit

au lieu du nouveau tarif régulier hivernal de 10 \$ par adulte, 5 \$ par enfant de 6 à 17 ans et de 2 \$ par chien, et ce, durant toute la période d'ouverture hivernale du parc.

Les billets d'entrée pourront être achetés sur place à l'une des trois portes d'entrée du parc. Une preuve de résidence avec photo devra être présentée à l'employé en guérite afin de valider le lieu de résidence.

Pour toute information et nos horaires, veuillez consulter notre site Internet : [www.parcdeschutes.com](http://www.parcdeschutes.com)